

La doume au compte-gouttes à Riom

Trois ans après sa naissance, la doume, monnaie citoyenne puydômoise, a toujours ses adeptes dans le département. Qu'en est-il à Riom aujourd'hui ?

Rebecca Laplagne

Cela fait trois ans que l'Association pour le développement des monnaies locales dans le Puy-de-Dôme (ADML 63) a lancé sa monnaie locale complémentaire, la doume. Une initiative en faveur d'une production, d'une distribution et d'une consommation de biens et de services de proximité, de qualité et respectueuse des hommes et de la nature.

Dans le secteur rimois, qui regroupe aussi Volvic, Châtel-Guyon ou encore Effiat, vingt-cinq « prestataires » acceptent aujourd'hui la doume comme moyen de paiement. On retrouve à Riom une coiffeuse, des restaurants, des magasins, des maraîchers, des cours de qi gong ou encore des lieux culturels comme le cinéma ou les Abattoirs, où se déroule actuellement le festival des Irrépressibles, pour lequel il est possible d'acheter ses billets en doume. Ces prestataires répondent à une charte éthique appelée « la charte des valeurs de la doume », instaurée par l'ADML 63. « Ce qui nous intéresse, c'est le côté local des produits et la façon de les rendre accessibles aux clients », explique Agnès



BIOCOOP. « Entre 5 et 10 clients par jour règlent en doume » au magasin Biocoop, à Riom Sud.

Mollon, référente du secteur rimois pour l'association. Car le côté proximité intéresse les utilisateurs, qui veulent défendre une économie locale. Mais ce n'est pas tout. L'utilisation de la doume s'inscrit dans une démarche écologique à travers les circuits courts, permet de soutenir des projets et des investissements solidaires et contribue à l'essor d'une économie alternative non spéculative. Avec près

de cent consommateurs utilisateurs de cette monnaie locale et huit bénévoles pour superviser, la doume se fait une petite place à Riom et ses alentours.

Pour Cécile Mazars, qui tient le salon de coiffure « Comme une fleur », rue de l'Hôtel-de-Ville à Riom, l'utilisation de la doume n'apporte que du positif. « Cela n'a rien changé à ma façon de travailler, c'est complémentaire et en plus de cela, je suis moi-même devenue utili-

satrice. » Du côté de Riom Sud, au Biocoop, l'usage de la doume est même quotidien. « Entre 5 et 10 clients par jour règlent en doume », confie Jérôme Bafail, gérant du magasin. Prestataire mais aussi comptoir, le patron explique que cette démarche n'était pas seulement commerciale. « L'esprit de la doume, ce n'est pas de l'utiliser pour récupérer des clients en plus. On le fait pour créer du lien. » On peut vraiment utiliser les dou-

mes à Riom », rajoute Agnès Mollon.

Si, petit à petit, la doume se fait une place à Riom, cette monnaie reste toutefois encore discrète. « Nous avons encore un travail d'information à effectuer. Nous devons aussi continuer à développer notre réseau de prestataires, ainsi que notre équipe », note Agnès Mollon. Des missions pas simples, mais l'association est motivée et a de grands projets. ■

LA DOUME EN BREF

17 janvier 2015

L'association ADML 63 met en circulation les premiers billets de doume dans le Puy-de-Dôme.

Taux de change

1 euro correspond à 1 doume.

25 prestataires à Riom

La cité Saint-Amable compte actuellement 25 prestataires : coiffeur, boulangeries, restaurants, cinéma, Abattoirs...

Les comptoirs d'échange

Vous pouvez échanger vos euros en doumes à la boucherie Rochette et au magasin Biocoop à Riom, au magasin Happy Plantes à Volvic et au comptoir mobile du marché de Riom tous les deuxièmes samedis du mois.

Des rencontres

Du 18 au 21 mai, Riom reçoit les 15^{es} rencontres nationales du réseau des monnaies locales citoyennes complémentaires. Durant quatre jours, les acteurs de ce secteur vont travailler et réfléchir pour favoriser le développement des monnaies locales.

Doucement mais sûrement, la doume se fait une place au marché

À Riom, on retrouve la doume dans les commerces mais aussi au marché, rendez-vous incontournable du samedi matin.

Samedi dernier, comme chaque deuxième samedi du mois, le comptoir d'échanges mobile de l'Association pour le développement des monnaies locales dans le Puy-de-Dôme (ADML 63) était à l'entrée de la halle couverte du marché. « Nous avons effectué une petite dizaine de transactions ce matin, explique Claude Jaquet, bénévole. Sur le marché, il y a au moins une quinzaine de commerçants qui acceptent la doume. » Clément Meritet, ar-



MARCHÉ. Pour certains commerçants du marché, la doume représente 5 % des transactions enregistrées en une matinée, le samedi matin.

boriculteur à Sayat, en fait partie. « Cela va faire deux ans que j'utilise la doume. Pour l'instant, cela ne représente que 5 % de mes transactions mais les adeptes cherchent à l'utiliser et sont contents quand ils voient que j'accepte cette monnaie locale. »

Sur le marché, le nombre d'utilisateurs grandit doucement, mais sûrement. Marie Deparis, bénévole à l'ADML 63, s'est engagée dans cette démarche il y a trois ans, avec pour objectif de favoriser l'économie locale. Même discours chez Claudine Richetin, elle aussi utilisatrice de la doume : « Ce concept de monnaie locale me

plaît, c'est beaucoup plus utile de faire fonctionner l'argent en circuit local plutôt que de le donner aux banques. »

De plus en plus de personnes se déplacent au marché pour échanger leurs euros contre des doumes et, très souvent, le comptoir mobile recueille de nouvelles adhésions. Le montant des échanges augmente lui aussi. Autre constat : jusqu'ici, au comptoir d'échanges, les gens récupéraient essentiellement des doumes par tranches de 20 ou 30 ; désormais, les bénévoles remarquent de plus en plus de retraits de 50, 100 ou 200 doumes. ■